

<https://enseignants.se-unsa.org/Reforme-de-la-voie-pro-s-opposer-sans-proposer-c-est-reculer>



Réforme de la voie pro : s'opposer sans proposer c'est reculer !

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mercredi 15 novembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Depuis septembre 2022, dans le cadre de l'intersyndicale voie pro réunissant toutes les organisations syndicales sauf le Sneeta-FO, le SE-Unsa s'est opposé à une nouvelle réforme des lycées professionnels. Cette réforme n'est pas demandée par la profession qui réclame toujours, avant toute chose, un bilan de la TVP (transformation de la voie professionnelle).

Des mobilisations et des revendications

La mobilisation du 18 octobre 2022 à l'appel de l'intersyndicale (UNSA, FSU, CGT, CFDT, SNALC, SUD, CNT) a permis de faire reculer le ministère sur l'augmentation des PFMP de 50 % pour tous les élèves de la voie professionnelle, l'annonce phare du président de la République.

Le SE-Unsa a aussi œuvré au sein de cette intersyndicale pour s'opposer au *Pacte* (comme élément de revalorisation et comme moyen de financer des dispositifs pédagogiques) ainsi qu'au nouveau modèle des cartes des formations en rencontrant l'association des présidents de région.

Depuis un an, le SE-Unsa n'a cessé d'être force de propositions et de porter la parole des enseignants, notamment en participant aux 19 réunions des groupes de travail de décembre 2022 ainsi qu'aux concertations avec le ministère.

Année de terminale : un projet hors-sol à modifier

Dès la présentation du projet de réforme de l'année de terminale en octobre 2023, le SE-Unsa a fait des propositions pour amender un projet qui, par certains aspects, était déconnecté des réalités de terrain comme les 6 semaines de PFMP au même moment pour tous à l'issue des 22 semaines de cours.

Le SE-Unsa a ainsi mis en avant ses revendications ainsi que celles du millier de PLP qui a répondu à son enquête sur la réforme de la voie professionnelle, par exemple l'augmentation des horaires disciplinaires (Français, Maths, EMC, EPS à 3h/semaine).

> Lire [Enquete-de-rentree-les-Pros-de-la-voie-pro-nous-ont-repondu](#)

Dans le cycle de concertation avec le ministère, le SE-Unsa fait entendre sa voix pour modifier des éléments problématiques de cette réforme.

> Lire [Projet-de-reforme-de-la-voie-pro-le-SE-Unsa-entendu](#)

Cependant, nous revendiquons toujours la suppression de dispositifs de la réforme précédente, en particulier les plus chronophages comme le chef-d'œuvre obligatoire. Nous souhaitons, le maintien d'un niveau de formation des élèves au moins équivalent à celui aujourd'hui et la sauvegarde des postes des enseignants.

> Lire [Projet-de-reforme-de-la-voie-pro-nos-lignes-rouges-et-nos-propositions](#)

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, il est prématuré de décider d'une mobilisation. Le SE-Unsa, qui n'a jamais été demandeur de cette nouvelle réforme, continuera à se mobiliser si les textes actuellement en négociation ne répondent pas aux enjeux de la voie professionnelle.